



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

M BIDOUILH JOSEPH
7 RUE DU COUCHANT
65320 GAYAN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 93 955 979 308
Référence de l'avis : 20 65 4066795 33

Numéro de propriétaire : 189 B00055 W

Débiteur(s) légal(aux) :
USUFRUITIER 4101 MBBJ88
M BIDOUILH JOSEPH MARIE PIERRE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2020**

107,00 €

65028

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette. Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.



Voir explications à la rubrique « Comment payer votre impôt ? » de la notice.

Vous pouvez payer cette somme par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (voir ci-contre) ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, **avant le 01/10/2020 (date limite d'adhésion)**, sur **impots.gouv.fr**, ou par téléphone (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos contacts »).

Pour 2021, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel sur **impots.gouv.fr**.

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS TARBES
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 50
 - pour le montant de votre impôt :
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 189 GAYAN

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	8,06 %	%	0,548 %	24,69 %	0,196 %	10,53 %	0,211 %	
	Taux 2020	8,06 %	%	0,668 %	24,69 %	0,172 %	7,92 %	0,207 %	
	Adresse	7 RUE DU COUCHANT							
	Base ①						955		
	Cotisation						90		90
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019						99			
Cotisations 2020						90		90	
Variation	%	%	%	%	%	-9,09 %	%	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2019	71,31 %	%	1,95 %	67,60 %	0,695 %	26,60 %	0,519 %	
	Taux 2020	71,31 %	%	2,22 %	67,60 %	0,649 %	26,50 %	0,528 %	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	10		10			13	10	
	Cotisations 2019	7					3		
	Cotisations 2020	7		0			3	0	10
	Variation	0 %	%	%	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 14 €. En raison de votre situation personnelle, vous bénéficiez d'une exonération au titre de votre résidence principale. La base communale des terres agricoles exonérée est de 3 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale Dégrèvement Habitation principale Dégrèvement JA État Dégrèvement JA Collectivité			7
						Montant de votre impôt :			107